

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE DANGBO

Consultant

Lazare A. AKOMAGNI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
REMERCIEMENTS	8
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	10
1.1 Cadre physique.....	10
1.2 Cadre Administratif	11
CHAPITRE II POPULATION	13
2.1 Etat de la population	13
2.2 Ménages	14
2.3 Ethnies	14
2.4 Religions.....	14
2.5 Habitat	14
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE	15
3.1 Pouvoir politique traditionnel.....	15
3.2 Pouvoir politique moderne	15
3.3 Place de la femme dans la société.....	16
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES	17
4.1 Agriculture.....	17
4.2 Elevage.....	19
4.3 Les unités économique	20
4.4 Emploi	21
4.5 Energie et Eau	21
4.6 Transport et communications	21
4.7 Commerce	22
4.8 Tourisme et hôtellerie	23
4.9 Pêche et chasse	24
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	24
5.1 Santé	24

5.2 Action sociale	26
5.3 Education	26
5.4 Arts, culture, sports et loisirs.....	28
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	29
6.1 Evolution du budget communal	29
6.2 Recettes	31
6.3 Dépenses	31
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE.....	31
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	33
8.1 Caractéristiques de la filière riz au Bénin	33
8.1 Atouts et contraintes de la filière riz.....	35
8.3 Stratégies de développement de la filière.....	35
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	36
CONCLUSION GENERALE.....	37
BIBLIOGRAPHIE	38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : structure de la population par sexe	13
Tableau 2 : Nombre et taille des ménages par arrondissement.....	14
Tableau 3 : Evolution en superficies des principales cultures (hectares).....	17
Tableau 4 : Evolution en production des principales cultures (Tonnes).....	18
Tableau 5 : Volume de céréales produites dans la commune par tonne	19
Tableau 6 : Espèces et taille du cheptel dans la commune de Dangbo.....	19
Tableau 7 : Infrastructures de santé de la commune	25
Tableau 8 : Taux de couverture vaccinale par antigène dans la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo en 2004	25
Tableau 9 : Infrastructures scolaires dans la commune de Dangbo	27
Tableau 10 : Personnel enseignant par catégorie dans la commune	27
Tableau 11 : Effectif scolaire par sexe.....	28
Tableau 12 : Equilibre financier de la commune de Dangbo de 1999 à 2003	30
Tableau 12 : Atouts et contraintes de la commune de Dangbo	31

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	Agence Béninoise de l'Environnement
APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
DDEPS	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique

MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'Orientation Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication
PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs
UNACOB	Union Nationale des Conducteurs du Bénin
UCTAMOD	Union des Conducteurs de Taxis Motos de Dangbo
UVS	Unité Villageoise de Santé

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Dangbo.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique.

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

La Commune de Dangbo est située dans le département de l'Ouémé. Elle s'étend sur une superficie de 149 km² avec une densité de 443 hbts/km². Elle est limitée:

- au nord par la Commune d'Adjohoun,
- au sud par la Commune des Aguégus,
- à l'est par la Commune d'Akpro-Misséréte,
- à l'ouest par la Commune de So-Ava (Département de l'Atlantique)

1.1.2 Climat

Avec un climat subéquatorial humide, la Commune connaît deux (02) saisons de pluie et deux (2) saisons sèches.

1.1.3 Relief

Deux zones écologiques différentes définissent le relief qu'offre la commune de Dangbo. Il s'agit de :

La vallée basse "WODJI" située le long du fleuve Ouémé complètement inondée pendant les hautes eaux ou crues allant de Juillet à Octobre. Dès la décrue, des terres fertilisées du fait du dépôt d'alluvions sont progressivement libérées, favorisant ainsi la production de toutes sortes de cultures vivrières de décrue.

Le plateau "Aguédji" permet de percevoir à plusieurs endroits une vue pittoresque d'aplomb sur toute la vallée basse et ses alentours, offrant ainsi une immense richesse touristique. Une végétation luxuriante observée en toute saison.

1.1.4 Sols

On distingue deux types de sols dans la commune :

Le plateau, caractérisé par un sol ferrallitique et la vallée caractérisée par le vertisol très propice à la production maraîchère.

1.1.5 Réseau hydrographique

La commune de Dangbo dispose d'un réseau hydrographique non négligeable propice à l'exploitation des ressources halieutiques

1.1.6 Végétation

La végétation de la Commune de Dangbo est de type savane arborée où prédominent les palmiers à huile naturels. On rencontre par ailleurs, une dizaine de formations forestières (forêts, forêts fétiches et autres) estimée à environ 15 hectares. Les forêts sont à dominance de samba et de fromagers. Ce couvert végétal est soumis régulièrement à des assauts dévastateurs de l'homme pour des fins de recherche de bois de chauffe, d'acajas et de bois d'œuvre, ce qui conduit à la déforestation poussée dans la commune.

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Evolution administrative

Elle comporte 41 villages administratifs répartis dans sept (07) Arrondissements que sont : Dangbo, Dêkin, Gbéko, Houétin-Houédomey, Hozin, Kessounou et Zounguè.

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

Les services communaux

Les différents services qui animent l'administration communale de Dangbo sont :

Le Secrétariat Général (SG), le Service des Affaires Générales (SAG), le Service des Affaires Economiques (SAE), le Service des Affaires Domaniales (SAD), le Service des Affaires Sociales (SAS), le Service des Archives de la Documentation et de l'Information (SADI), le Service des Affaires Financières (SAF), le Service des Transmissions Radio (STR), les Bureaux d'Arrondissement (BA)

Les services déconcentrés de l'Etat

Le Centre Communal pour la Promotion Agricole (CeCPA), l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), la Société Béninoise d'Electricité et d'Energie (SBEE), la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), la Recette-Perception (RP), le Centre Communal de Santé (CCS), la Circonscription Scolaire (CS), le Centre de Promotion Social (CPS), la Recette Auxiliaire des Impôts (RAI), le Service de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (SAEA), la Coordination des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux (CIPEN), la Consultation Communale d'Entreprise (CCE), la Brigade de Gendarmerie, le Tribunal de Conciliation (TC)

Les partenaires au développement

Certaines Institutions de la Société Civile et des Projets accompagnent le Développement dans la Commune de Dangbo. Ce sont :

- les institutions financières (CLCAM, CREP),
- les ONG (SPBME : Secours Populaire Béninois pour le Mieux Etre, GRADD : Groupe de Recherche d'Action pour un Développement Durable, Monde Vivable pour tous, Tomorrow-children, Minokpo, OBED, GADDAP, CAIB-ONG, APEHEED, CIRAPIB)
- Autres projets (PADEAR-GTZ-KWF-PADRO-PAGER-PADPA-FODEFCA)
- Planning Familial (ABPF)
- Les Associations de la population (GV, GF, UCP, COJEC, Association des Femmes Parajuristes de Dangbo)

Il est à noter qu'il existe un point focal des ONG qui assure la Coordination de leurs activités au niveau de la Commune

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

Les principaux groupes sociaux originels désignés sous le vocable " Akota " qui couvrent la Commune de Dangbo sont les Dékanmènou, les Agahègonnou, les Lokoévinous, les Anahovinous, les Yévinous, les Odjèhovinous, les Ayolinous, les Houézounmènous, les Toffinous, les Adjahivinous, les Ayinons-Agagnon et les Vèvinou.

2.1.2 Evolution de la population

Avec une population estimée à 66 055 habitants selon le recensement général de population et de l'habitat de 2002. Le taux de croissance est de 1.45% en moyenne communale.

2.1.3 Structure par sexe de la population

Tableau 1 : structure de la population par sexe

Arrondissement	Population totale	homme	Femme
Dékin	6 895	3 435	3 460
Gbeko	10 324	4 899	5 425
Houédomey	12 224	6 016	6 208
Hozin	10 076	4 698	5 378
Kessounou	9 802	4 876	4 926
Zoungué	8 326	3 915	4 411
Dangbo	8 408	3 899	4 509
commune	66 055	31 738	34 317

Source : RGPH3, 2002

Il ressort de ce tableau que les femmes représentent 52% de la population totale de la commune.

2.1.4 Population active

Le taux d'activités dans la commune est de 64,25% soit une population active estimée à 42 440. Mais, la proportion des actifs varie d'un secteur d'activité à un autre avec près de 60% des actifs dans le commerce, la restauration et l'hôtellerie.

2.2 Ménages

Le nombre total de ménages dans la commune de Dangbo est de 14 473 pour une taille moyenne de 4.6 personne par ménage. Le nombre de ménage ainsi que la taille des ménages varient d'un arrondissement à un autre (**tableau 2**). Notons que près de 70% des ménages de la commune sont des ménages agricoles.

Tableau 2 : Nombre et taille des ménages par arrondissement

Arrondissement	Nombre de ménages	Taille des ménages
Dékin	1 384	5,0
Gbeko	2 246	4,6
Houédomey	2 482	4,9
Hozin	2 427	4,2
Kessounou	2 308	4,2
Zoungué	1 860	4,5
Dangbo	1 766	4,8

Source : RGPH3 (2002), RGPH2 (1992)

2.3 Ethnies

Les groupes ethniques les plus répandus sont les Fons (98.6%), les Yoruba (0,4%), les Adjas (0.4%).

2.4 Religions

Les religions importantes que l'on retrouve dans la Commune de Dangbo sont : Le culte VODOUN, le Christianisme et l'Islam. En effet, les religions traditionnelles sont pratiquées par 11,2% de la population. Ce taux est de 33,3 pour le catholicisme, de 15,5% pour le protestantisme et de 5,9 pour l'Islam.

2.5 Habitat

Dans la commune de Dangbo, on distingue 3 types d'habitats :

- Habitats de types traditionnels

- Habitats de types semi-modernes
- Habitat de types modernes

De point de vue environnemental, aucun système efficace d'aménagement ou d'assainissement n'est mis en place pour permettre l'évacuation des ordures ménagères.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

Sur le plan de l'organisation sociale, on remarque que les institutions traditionnelles cohabitent avec les institutions modernes mises en place par l'administration centrale.

3.1 Pouvoir politique traditionnel

Quelques chefferies traditionnelles restent vivaces dans certains arrondissements de la commune de Dangbo. On y retrouve de nombreux dignitaires de culte exerçant un pouvoir sacré. Les coutumes varient d'une collectivité à une autre et d'un milieu à un autre. Par exemple, les fétiches « Héviosso » et « Toholou » amènent la paix et favorisent la production agricole selon les adeptes. Les pratiques périodiques des rites « Yê » de certains fétiches tels que Sapata, Ogou, Dan, Doudoua, permettent de chasser les mauvais esprits, les maladies endémiques. Le Zangbéto, dans presque toutes les localités assure la sécurité de la population et le respect des normes sociales.

Le Olo dans les localités Dogla, Fingninkanmè, Zoungouè, Agoundji, Zounta, Mitro, Djigbé, Akokponawa et Akpamè, est destiné à chasser les mauvais esprits.

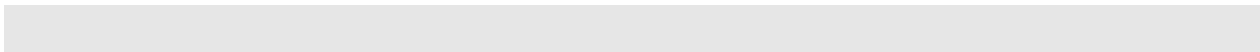
3.2 Pouvoir politique moderne

Les organisations modernes sont constituées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les organisations syndicales, les Groupements et Associations de producteurs, les Associations de développement et les institutions de microfinance. En effet, les ONG, les institutions de microfinance (CREP, CLCAM, ASF) sont des structures d'appui technique et financier aux communautés. Quant aux organisations syndicales telles UNACOB, UCTIB, UCTAMOD, UNACODEB participent à l'émergence de la démocratie à la base. Par ailleurs, les associations des producteurs (GV, UCP, UCGF) ainsi que les associations de développement jouent un rôle important dans l'organisation sociale.

3.3 Place de la femme dans la société

En dépit de la proportion de 52% de la population totale que représentent les femmes dans la commune de Dangbo, force est de constater que sur le plan administratif, sur les 15 membres du Conseil Communal de Dangbo, il n'y a aucune femme. Par contre, dans les secteurs d'activités économiques notamment le domaine agricole occupe aussi bien les hommes que les femmes. En effet, en dehors des travaux nécessitant de gros efforts physiques tels que le défrichage, le labour et la construction d'infrastructures de stockage qui relèvent souvent de la compétence des hommes, les femmes aussi contribuent aux activités agricoles par les opérations de semis, de repiquage, de sarclage, de récolte et de transport. Dans l'élevage, en dehors de l'élevage de bovins pratiqué surtout par les hommes, tous les autres types d'élevage sont pratiqués par les deux Genres. Mais les femmes s'adonnent beaucoup plus à l'aviculture et à la porciculture.

D'autre part, les femmes dominant aussi le commerce et l'industrie artisanale notamment au niveau de la transformation



4.1 Agriculture

4.1.1 Terres agricoles

Le secteur agricole est d'une importance capitale dans l'économie de la Commune de Dangbo. La superficie cultivable de la Commune est estimée à environ 30 000 hectares dont seulement 20 000 ha sont cultivés. La répartition des terres se fait suivant les cultures dont les plus importantes sont le maïs, le manioc, le niébé, la tomate, le piment et la patate douce(**tableau 3**).

Tableau 3 : Evolution en superficies des principales cultures (hectares)

Cultures	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Mais	11 373	7 462	7 392	4 176
Manioc	4 647	4 983	5 160	3 093
Patate	2 820	1 157	1 302	1 145
Niébé	5 677	2 813	2 840	3 079
Piment	3 454	1 765	1 843	1 455
Tomate	4 496	1 995	2 023	1 232
Riz	-	54	57	37

Source : MAEP/DPP

4.1.2 Productions

L'agriculture contribue pour plus de 85% aux revenus des paysans et occupe aussi bien les hommes que les femmes. On distingue deux grandes zones de production dans la Commune de Dangbo. Il s'agit de :

- La zone de plateau qui couvre les Arrondissements de Dangbo, de Hozin, et de Zounguè.
- La zone de la vallée qui couvre les Arrondissements de Dêkin, de Gbéko, de Houédomey et de Késsounou

La production est très diversifiée et permet de subvenir aux besoins de la population en année normale. Les principales spéculations pratiquées sont par ordre d'importance décroissantes : le maïs, le manioc, la patate, le niébé, le riz, les cultures maraîchères (le piment, la tomate, le gombo et les légumes feuilles), le taro et la canne à sucre.

Tableau 4 : Evolution en production des principales cultures (Tonnes)

Cultures	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Maïs	12 974	9 448	8 737	2 247
Manioc	38 254	49 097	50 730	23 960
Patate	13 272	5 505	10 161	1 822
Niébé	4 963	2 250	2 272	252
Piment	10 362	5 374	4 417	600
Tomate	26 503	10 972	9 164	493
Riz	-	320	288	13

Source : MAEP/DPP

De l'analyse du **tableau 4**, il ressort que pendant ces quatre dernières années, l'agriculture a de plus en plus de difficultés à jouer son rôle de secteur moteur de l'économie de la Commune. La cause capitale en est les inondations fréquentes consécutives des champs de la vallée de l'Ouémé ayant pour corollaires la chute drastique des différentes productions et l'anéantissement du pouvoir d'achat des populations.

En effet, la production du maïs, base fondamentale de l'alimentation de la Commune n'a fait que décroître considérablement. Elle a passé de 12 974 tonnes en 2 001 à 8 737 tonnes en 2003 puis à 2 247 tonnes en 2004. Ce qui reflète la situation de crise alimentaire que traverse la commune. Cette situation de crise confirme l'analyse multicritère réalisée dans le cadre du Projet d'Intervention Local pour la Sécurité Alimentaire (PILSA) qui a classé la Commune de Dangbo dans les zones à risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

4.1.3 Céréales

Les céréales les plus produites sont le maïs local, le maïs amélioré et le riz. Les niveaux de production varient aussi d'une année à une autre que d'une spéculation à une autre.

Tableau 5 : Volume de céréales produites dans la commune par tonne

Céréales	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Maïs local	10 265	9 954	6 414	6 135	1 854
Maïs amélioré	1 157	3 020	3 020	2 655	393
Riz	84	414.4	320.3	286	13

Source : PDC Dangbo, DPP/MAEP

4.1.4 Cultures de rentes

L'arachide est la principale culture de rente. Il est suivi par le riz dans une moindre mesure.

4.1.5 Bilan céréalier

Le maïs constitue la principale céréale produite dans la commune. Il est actuellement secondé par le riz dans une proportion beaucoup plus faible. Quant au bilan vivrier, il est largement déficitaire dans le département avec un déficit de 80 820 tonnes pour le maïs et de 10 707 tonnes pour le riz en 2005.

4.1.6 Structures d'encadrement

Les structures d'encadrement sont le CeCPA et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant dans la commune

4.2 Elevage

4.2.1 Effectifs du cheptel

Il est pratiqué de façon extensive et parfois incontrôlée. Le cheptel est composé de plusieurs espèces dont les tailles sont variables (**Tableau 6**).

Tableau 6 : Espèces et taille du cheptel dans la commune de Dangbo

Espèces animales	Taille
Bovins	4187 têtes
Ovins	1124 têtes
Caprins	6827 têtes
Porcins	8000 têtes
Volailles	60000 têtes

Source : PDC Dangbo

Malgré l'importance du cheptel bovin dans la Commune, les meilleurs profits n'en sont pas tirés, car cet élevage ne constitue pour l'heure qu'une épargne sur pied et un prestige pour l'homme de la vallée. Alors que cet élevage recèle d'autres potentialités économiques à savoir :

- La Production de viande, source de protéine animale est indispensable à la santé humaine.
- La Production laitière est inexistante alors qu'elle pouvait procurer régulièrement du fromage, un substitut aux poissons qui se fait rare actuellement.
- Les porcins constituaient une source importante de revenus tant pour les hommes que pour les femmes. Mais malheureusement, depuis plus de sept ans (7) cet élevage a perdu sa vitalité à cause de la Peste Porcine Africaine (PPA). Ce qui fait que l'effectif initial de 27000 têtes de porcins a chuté jusqu'à 8 000 têtes actuellement.
- Quant aux volailles, elles constituent pour les femmes une source de revenus très appréciée.

Notons tout simplement qu'en dehors de l'élevage de bovins pratiqué surtout par les hommes, tous les autres types d'élevage sont pratiqués par les deux Genres. Mais, les femmes s'adonnent beaucoup plus à l'aviculture et à la porciculture.

4.3 Les unités économique

Elles sont dominées par les unités de transformation artisanale. Il s'agit essentiellement de :

- la transformation du manioc en gari, tapioca et autres dérivés ;
- la transformation des noix de palme en huile rouge ;
- la transformation de l'arachide en huile et beignets ;
- la transformation de noix de palmiste en huile de palmiste.

Ces activités sont pour la plupart exécutées par les femmes. Elles sont réalisées en groupement ou individuellement. Le plus grand problème rencontré dans ce domaine est le manque de moyens financiers, des matériels modernes de transformation et de stockage. Les activités de transformation se déroulent chaque jour.

Notons qu'une usine de décorticage du riz est installée dans la commune mais non fonctionnelle actuellement. Enfin, la commune abrite l'usine de production minérale dénommée « AQUAFRICA ».

4.4 Emploi

Dans la commune de Dangbo, le taux d'activité est de 64,25% donnant une population active estimée à 42 440. Le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche) emploie le grand nombre de population de la commune avec un taux de 75%. Les autres secteurs qui occupent la population sont le commerce et l'industrie artisanale.

4.5 Energie et Eau

4.5.1 Energie

L'électrification de la Commune fait partie des priorités des populations qui vivent dans un environnement non sécurisant surtout les nuits. Ainsi pour répondre aux souhaits ardents des communautés, un service de la S.B.E.E a été installé au chef-lieu. Mais les populations ne sont pas satisfaites des prestations de service. Sur les sept (7) Arrondissements, seul Dangbo est partiellement couvert. Maintenant, les poteaux électriques sont installés dans l'Arrondissement de HOZIN et ZOUNGUE. Le raccordement est déjà fait. Il ne reste que la mise en service.

Les cinq (5) autres Arrondissements : Houédomey - Késsounou - Dèkin - Gbéko et Zoungué attendent impatiemment l'extension du réseau.

4.5.2 Eau

L'eau constitue un élément vital pour la survie et l'épanouissement de l'être humain. Mais, l'approvisionnement en eau potable des populations dans la Commune demeure un réel problème surtout dans les Arrondissements de Houédomey et de Késsounou où il n'y a aucun forage de point d'eau en vue d'améliorer la situation dans laquelle elles végètent. Pire encore, les infrastructures hydrauliques installées à Dangbo par la S.B.E.E fournissent de façon irrégulière de l'eau. Le même phénomène s'observe dans les Arrondissements de DEKIN et GBEKO où les forages installés tombent en panne et l'acquisition en pièces de rechange est difficile.

4.6 Transport et communications

4.6.1 Transport

A ce jour, la Commune de Dangbo ne dispose pas de parcs auto répondant aux normes. Par contre, le transport en commun est assuré par les taxis interdépartementaux (taxis brousses) et les taxis moto (les zémidjan). Mais, le mauvais état des pistes endommage très rapidement les véhicules de transport en commun et les motos. Mentionnons aussi que l'état défectueux de la voie

interdépartementale traversant la Commune ne favorise pas le déplacement aisé de la population.

Au niveau des 4 Arrondissements de la vallée, le transport fluvial est assuré par des pirogues et quelquefois par des barques motorisées. Mais, malheureusement l'encombrement très prononcé des voies ne facilite pas la circulation. Les chenaux méritent donc d'être dragués pour le bonheur des populations.

4.6.2 Communications

Le chef-lieu de la Commune dispose d'un bureau des P.T.T qui n'offre pas de prestation en télécommunication aux populations. Dangbo ne dispose que de quelques abonnés. Il existe deux cabines téléphoniques non fonctionnelles dans l'Arrondissement de Dangbo.

C'est grâce aux réseaux G.S.M. que certains jouissent du plaisir de communiquer, malgré la perturbation des réseaux.

4.7 Commerce

4.7.1 Infrastructures

Il existe des marchés locaux dans certains villages de la Commune. Ces marchés constituent des lieux d'écoulement des produits locaux.

On retrouve aussi des stations de véhicules de transport à Maro-Dangbo-Centre et Hozin.

La plupart des hangars au niveau de ces marchés sont construits en matériaux précaires.

Les magasins de stockage font cruellement défaut surtout dans Hozin - Maro - Gbeko.

4.7.2 Produits

Le potentiel du commerce à Dangbo est lié à l'abondance des produits vivriers commercialisables d'une part et à l'existence des six marchés locaux d'autre part. Les commerçants s'occupent surtout de la vente des produits vivriers, des produits de pêches, d'élevage et des produits issus de la transformation.

4.7.3 Circuits de commercialisation

Les produits de la commune sont commercialisés pour la plupart à l'intérieur de la Commune et vers les grandes villes du Bénin (Porto-Novo, Cotonou).

Les produits de pêche sont plus convoyés vers Porto-Novo et le Nigeria (Gbadagry, surtout) que consommés localement.

Les produits maraîchers (piments, gombo, légumes, tomates) sont aussi exportés vers le Togo et le Nigeria. Les produits d'élevage sont consommés localement. Ceux issus des transformations du manioc (gari) sont consommés localement et exportés vers Porto-Novo, Cotonou voire Gabon.

Par contre l'huile rouge issue de la transformation des noix de palme est exportée au-delà de nos frontières (Nigeria, Gabon, Côte d'Ivoire,...). Alors que le sodabi issu du vin de palme couvre tout le territoire et parfois exporté vers l'extérieur du pays (le Gabon).

Enfin, le petit commerce relatif aux produits de 1ère nécessité importés (riz, lait, farine du blé, savon, cigarette... etc) se pratique sur une échelle non négligeable.

4.8 Tourisme et hôtellerie

La vallée Wémé en général reste une grande région qui regorge de sites touristiques.

D'ailleurs, les quelques vestiges qu'elle offre à travers son histoire se concentrent beaucoup plus à Adjohoun et à Dangbo. Ici à Dangbo, les points qui pourraient attirer les touristes sont :

- A Gbéko avec sa forêt sacrée et l'étang,
- A Dêkin, la forêt dite Kpassizoun (derrière Afio)
- Dans l'Arrondissement central, la forêt sacrée de Ké et le jardin public identifié à Zoungbodji (près la maison des sœurs) et Sotô à Docomey.
- A Hozin la forêt sacrée Bamèzoun qui fait déjà l'objet de curiosité et de visite touristique des nationaux et étrangers.
- A Zounguè, Ahouinagnanzoun et Ninzoun à Mitro.

Ces sites doivent être aménagés davantage et promus.

Il est à noter que les espaces verts aménagés seront créés dans chaque arrondissement de la Commune pour renforcer les sites touristiques existants.

La zone fluvio-lacustre des Arrondissements de Dêkin, Gbéko, Houédomey et Késsounou constitue une potentialité touristique non aménagée et inexploitée. Par conséquent, la source thermale de Hétin pourrait attirer les touristes si elle est facilement accessible.

4.9 Pêche et chasse

La commune de Dangbo dispose de près de 30 km de cours d'eau. En dehors de la pêche dans ces cours d'eau, des trous à poissons sont creusés dans les plaines inondables. Il existe aussi des tranchées qui sont pratiquées dans la plaine à partir du lit principal du fleuve Ouémé. Presque, toute la population vivant dans la vallée se livre aux activités de pêche de Juillet à Novembre de chaque année.

Les hommes font la pêche, alors que les femmes achètent les produits de pêche, les revendent, après les avoir traités ou non (mareyage). La pêche constitue alors la deuxième activité économique dans la vallée.

A ce titre, elle fournit à la population locale et extérieure (Porto-Novo, plateau de l'Ouémé ; Gbadagry) etc, des protéines animales (poissons, crustacés, reptiles, batraciens).

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

5.1.1 Principales maladies

Les affections courantes rencontrées dans la Commune se présentent par ordre d'importance :

Le paludisme vient en tête avec 40,37% des nouveaux constructeurs, viennent ensuite les lésions traumatiques 12,40%, les infections respiratoires 7,09%, les affections gastro-intestinales 7,06%, les affections cardiovasculaires dont l'hypertension artérielle 2,01%.

Mentionnons d'autres affections telles que l'Ulcère de Burili avec 25 cas, le choléra avec 24 cas, pour la période 2004.

5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

Le taux de consultation de soins curatifs est de 35,62% tandis que ceux de la consultation prénatale et d'accouchement sont respectivement de 79% et 75%.

5.1.3 Infrastructures et équipements

La commune dispose de plusieurs infrastructures de santé dont les plus importants sont résumés dans le **tableau 7**.

Tableau 7 : Infrastructures de santé de la commune

Type de centre de santé	Nombre
CSC	1
CSA	6
Dispensaire	2
UVS	2
Maternité	2

Sources : PDC Dangbo

Il existe également des cabinets privés dont Cabinet st Joseph et Hôpital Auberge
Signalons que dans l'ensemble, ces centres ne sont pas suffisamment équipés en matériel.

5. 1.4 Personnel de santé

L'effectif du personnel sanitaire de la Commune se présente comme suit : Médecin : 2, Infirmier : 29, Sage-femme : 10

De plus on rencontre dans la Commune, des cliniques tradi-thérapeutes dirigées par des guérisseurs traditionnels.

5.1.5 Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies

Dans la zone sanitaire à laquelle appartient la commune de Dangbo (Adjohoun-Bonou-Dangbo), la couverture vaccinale par antigène se présente comme suit :

Tableau 8 : Taux de couverture vaccinale par antigène dans la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo en 2004

Population vaccinale	BCG	DTC1	DTC2	DTC3	VAR
6 499	96%	89%	79%	69%	66%

Source : SNIGS, DPP, 2004

Il se dégage du tableau 8 que le taux de couverture vaccinale reste partiel quelque soit le type de vaccin. Cependant, les couvertures en vaccins BCG, DTC1 et DTC2 sont les plus élevées.

5.2 Action sociale

Le centre de promotion sociale (CPS) vient en appui à la protection sociale des populations à travers plusieurs actions. A travers le programme Alimentaire Nutritionnel, le Centre de Promotion Sociale mène des activités de surveillance de la croissance des enfants de 0 à 5 ans.

Des actions d'Information Education Communication (IEC) sont aussi menées à travers des séances éducatives par des comités dans les villages. Ils transmettent des messages essentiels sur la prévention de certaines maladies et de l'hygiène du milieu. Il existe également un fonds de soutien à l'action sociale qui permet d'accompagner les activités génératrices de revenus des femmes constituées en groupes.

5.3 Education

En matière d'éducation formelle, il faut noter que sur les quarante et un (41) villages administratifs seul cinq (05) : Adjido, Gléhoué, Tovê, Togbohounsou et Fingninkanmè ne disposent par d'une école primaire.

A l'enseignement maternel, la Commune compte 4 écoles maternelles dans les Arrondissements de Dangbo, Zoungué et Hozin.

Elle compte aussi 5 Collèges publics d'Enseignement Général et 3 Collèges Privés.

5.3.1 Infrastructures scolaires

La commune de Dangbo dispose de 62 établissements scolaires dont 31 écoles construites en matériaux définitifs et 21 en matériaux précaires avec des besoins en mobiliers estimés à 2 783.

Tableau 9 : Infrastructures scolaires dans la commune de Dangbo

Arrondissements	Nombre d'écoles	Nombre d'écoles construites en		Besoins en mobiliers
		Matériaux définitifs	Matériaux provisoires	
Dangbo	10	07	03	342
Dékin	05	02	03	335
Gbéko	08	04	04	505
Houédomey	07	03	04	374
Hozin	09	07	02	570
Késsounou	06	04	02	367
Zounguè	07	04	03	290

PDC Dangbo

5.3.3 Personnel enseignant par catégorie

L'analyse du personnel enseignant montre que une forte prédominance des enseignants communautaire et vacataire parmi le personnel. Cette catégorie d'enseignant représente près de 50% du total dans la commune

Tableau 10 : Personnel enseignant par catégorie dans la commune

	APE	Contractuel	Communautaire/vacataire
Primaire	108	69	98
Secondaire	25	5	82
Total	133	74	180

Source : Circonscription de Dangbo et CEG (PDC Dangbo)

5.3.4 Effectifs scolaires par sexe

Le tableau 11 montre que la proportion des garçons scolarisés fait le double de celle des filles de la commune de Dangbo.

Tableau 11 : Effectif scolaire par sexe

	Filles	Garçons	Total
Effectif absolu	5 123	10 368	15 491
%	33.07	66.93	100

Source : Circonscription de Dangbo et CEG (PDC Dangbo)

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 Arts et culture

L'artisanat n'est pas développé dans la commune. En dehors des potières de Késsounou et d'Agoundji, on peut citer entre autre les coiffeurs, les vanniers, les tailleurs, les menuisiers, les forgerons, les tisserands etc.

On distingue l'artisanat d'art et l'artisanat de service. Il s'agit de :

L'artisanat d'art, la poterie, la vannerie, la menuiserie, la ferblanterie, les fondeurs, les forgerons, les cordonniers, l'artisanat de service, les dépanneurs, les soudeurs, les mécaniciens, les tailleurs, les vulcanisateurs etc. Tous ces types d'artisanats sont à petite échelle.

Les matières premières existent et sont disponibles dans la Commune de Dangbo. Mais, on note une mauvaise organisation des artisans doublée d'une façon archaïque dans la transformation de ces matières premières. On note également un manque de formation au niveau des artisans et l'utilisation des matériels appropriés

5.4.2 Sports et loisirs

Dans le domaine des sports, il existe un stade municipal et des terrains de football dans les villages mais ceux-ci non suffisamment aménagés. Les équipements sportifs sont presque inexistants.

Le chef-lieu de la Commune dispose d'une maison des jeunes qu'il faut réfectionner et d'une autre maison des jeunes est en construction à Hozin.

Les 5 autres Arrondissements ne disposent pas des maisons des jeunes.

La Commune regorge d'un nombre important d'artistes de musique traditionnelle et moderne qu'on pourrait promouvoir en organisant régulièrement des spectacles et concours de musique

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

6.1 Evolution du budget communal

L'analyse de l'équilibre budgétaire de la commune repose sur trois (3) agrégats que sont l'épargne brute, la capacité d'investissement et la capacité de financement.

Signalons que le socle de cette analyse est le budget de fonctionnement et d'investissement (**Tableau**). Il ressort de ce tableau ce qui suit :

- **Epargne brute**

L'épargne brute qui traduit la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement est très faible. Elle est en moyenne de 204 7981 FCFA pour la période allant de 1999 à 2003.

- **Capacité d'investissement.**

Représentant la somme de l'épargne brute et des recettes d'investissement, la capacité d'investissement moyenne de la commune s'élève à 7 644 844FCFA soit 109 F par habitant.

Cet indicateur est très faible pour amorcer un réel développement de la commune.

- **Capacité de financement**

La différence entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement est également faible. En effet, elle est en moyenne de 2 319 707 FCFA.

Tableau 12 : Equilibre financier de la commune de Dangbo de 1999 à 2003

Années	Budget de fonctionnement			Budget d'investissement			
	Recettes	Dépenses	Epargne	Recettes	Capacité d'investissement	Dépenses	Capacité de financement
1999	23 180 845	23 121 820	59 025	1 621 115	1 680 140	1 321 450	358 690
2000	22 715 487	22 798 640	- 83 153	1 554 300	1 471 147	1 399 940	71 207
2001	62 148 903	55 937 948	6 210 955	4 226 623	20 665 813	14 199 196	6 466 617
2002	39 453 492	37 726 351	1 727 141	6 231 418	5 849 764	4 010 913	1 838 851
2003	45 380 746	43 054 807	2 325 939	27 984 314	8 557 357	5 694 188	2 863 169
Moyenne	38 575 895	36 527 913	2 047 981	5 596 863	7 644 844	5 325 137	2 319 707

Source : Mairie Dangbo

6.2 Recettes

Les recettes globales de la commune ont connu un accroissement régulier depuis 2001. Mais, il est important de noter que la part des recettes destinée au fonctionnement sont plus importantes que celle allouée à l'investissement.

6.3 Dépenses

Les dépenses ont globalement connu un accroissement au cours des dernières années. Les dépenses de fonctionnement ont été plus importantes que celles d'investissement. Cette importance des dépenses de fonctionnement est surtout expliquée par les charges de personnel.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

La commune de Dangbo dispose de maints atouts dans plusieurs domaines. Ces atouts sont favorables pour son développement. Mais, des contraintes leur sont inhérentes et inhibent leur valorisation.

Tableau 12 : Atouts et contraintes de la commune de Dangbo

Domaines	Atouts	Contraintes
Agriculture	<ul style="list-style-type: none">* Existence de sols alluvionnaires riches, propices au développement des cultures maraîchères et vivrières* Possibilité d'écouler les produits vers les pays limitrophes.* Existence d'unité semi-mécanisée de décorticage de riz et de matières premières (produits agricoles, eau minérale) susceptible d'être transformés* Commune peuplée et constituée en majorité de jeunes.	<ul style="list-style-type: none">* Aléas climatiques (crue et inondations qui dévastent les champs et occasionnent l'exode)* Politisation de la masse paysanne* Faible coordination des innovations des acteurs et partenaires au développement* Utilisation d'outils rudimentaires* Dégradation des terres sur par le phénomène d'érosion* Pression parasitaire notamment sur les cultures maraîchères* Présence des oiseaux prédateurs
Elevage	<ul style="list-style-type: none">* Source de protéine animale pour la population* Source de revenus pour les producteurs* Elevage de plusieurs espèces* Prédisposition de la population	<ul style="list-style-type: none">* Insuffisance de personnel d'encadrement* Epizootie (peste porcine, bovine et aviaire)* Attaque des animaux par les fourmis magnans.* Absence de production laitière

Domaines	Atouts	Contraintes
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> * Développement de la pisciculture dans des étangs. C'est le cas de Yokon, Mitro, Zoungué, Fingninkanmè, Hondji et Djigbé. L'initiation à cette activité n'a été possible que par le programme spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) et certains privés. * Poissons constituent un substitut à la consommation de la viande par sa richesse en protéine * Existence du marché local et du Nigeria voisin * Deuxième activité économique de la population 	<ul style="list-style-type: none"> * Production de plus en plus faible de * Non respect de la réglementation en matière de pêche, * Mauvaise gestion des plans d'eau contribuant à leur appauvrissement en poisson * Utilisation des engins prohibés (Dôgbo, Wan, Mèdokpoconou)
Education	<ul style="list-style-type: none"> * Possibilité de réaliser des infrastructures à travers les PIP et autres programmes et projets * Appuis des services, ONG, Projets et Programmes de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> * Manque d'enseignants qualifiés * Qualité médiocre des infrastructures * Insuffisance du mobilier et de matériels didactiques * Faible taux de scolarisation * Déperdition scolaire des enfants et surtout des filles
Unités économiques	<ul style="list-style-type: none"> * Prédilection d'une frange de la population à l'activité (transformation se déroulent chaque jour (manioc, noix de palme, arachide) * Existence d'une usine de décorticage de riz *Existence d'usine de production d'eau minérale 	<ul style="list-style-type: none"> * Petit nombre d'entreprises immatriculées * Manque de matériels modernes de transformation et de stockage. * Faible valorisation de l'usine de décorticage de riz
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> * Abondance des produits vivriers commercialisables * Projet de bitumage de la voie Dangbo, Adjohoun- Kpédékpo * Proximité du Nigeria 	<ul style="list-style-type: none"> * Mauvaise organisation des commerçants * Informel trop développé
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> * Appui financier de l'Etat (Subventions) * Existence de plusieurs sources de recettes fiscales 	<ul style="list-style-type: none"> * Faiblesses des ressources financières * Faible recouvrement des recettes * Faible capacité d'épargne, d'investissement et de financement * Dépendance financière par rapport aux subventions

La production végétale constitue le principal sous-secteur porteur du développement dans la commune de Dangbo. Le riz, le manioc, la patate, le maraîchage et le palmier à huile en sont les principales filières. Plusieurs raisons l'expliquent. Il s'agit de la disponibilité des terres, l'existence de l'usine de décortilage pour le riz dans la commune, l'existence du marché local pour la consommation auquel s'ajoute la proximité avec le grand Nigeria, la volonté manifeste des producteurs à l'égard de ces filières et l'existence de structures d'appui telles que les ONG et le CeCPA.

Parmi ces filières, le **riz** représente la filière levier du développement pour la commune.

8.1 Caractéristiques de la filière riz au Bénin

Les ressources naturelles du Bénin sont largement favorables au développement de la riziculture. D'après les résultats de l'Inventaire de bas-fonds, le Bénin aurait un potentiel de plus de 322.000 ha de terres rizicultivables, dont 205.000 ha de bas-fonds et 117 000 ha de plaines inondables. Le niveau des ressources en eau peut assurer dans presque tout le pays une culture de riz par an. La pluviométrie annuelle dépasse généralement les 1000 mm, ce qui, avec des aménagements sommaires voire du casiérage suffit pour conduire une campagne de riz sans stress hydrique.

Au cours des dix dernières années, la production du riz a connu une très forte augmentation passant de 14.000 tonnes de paddy en 1994 à 60.000 tonnes en 2002. Cet engouement pour la production de riz s'accompagne de nombreuses initiatives de structuration des producteurs de riz.

Organisation de la filière et les principaux acteurs

L'augmentation de la production s'accompagne de l'émergence d'un secteur de transformation assez peu performant, mais qui a l'avantage d'être décentralisé, c'est à dire proche des producteurs. Les opérateurs économiques privés prennent progressivement ce secteur en main, et ont même eu tendance à diminuer les coûts de transformation.

Malgré l'échec des grands périmètres irrigués des années soixante, et la timidité des projets de développement à promouvoir la riziculture, on observe une relance endogène très importante. Cet essor est en partie dû à la crise cotonnière surtout dans le nord, mais aussi à l'augmentation de la demande locale et à l'introduction des semences améliorées.

Les producteurs du riz font face à de nombreuses difficultés liées non seulement à la pénibilité des travaux, notamment le labour et le désherbage, mais aussi aux problèmes d'accès aux intrants (semences améliorées, engrais et herbicides). Les CeRPAs et les services décentralisés du Ministère de l'Agriculture ont dû se replier sur les activités découlant des fonctions régaliennes de l'Etat. Dorénavant ils ne fournissent plus ni intrants ni biens d'équipement. Les OP qui encadrent la production du riz éprouvent encore des difficultés à accomplir ces fonctions.

Les organisations de producteurs de riz ne sont pas encore bien structurées et fonctionnelles à quelques exceptions près, notamment dans le sud. Celles qui fonctionnent permettent à leurs membres d'obtenir de l'encadrement, d'acquérir de l'équipement de transformation et des intrants. Les organisations faitières se trouvent encore trop loin de la base pour être en mesure de fournir des services aux producteurs. Il faut renforcer la capacité des groupements à la base et organiser la filière autour de ces groupements avant de procéder à la structuration des faitières.

Au prix actuel de vente du paddy local (90 Fcfa/kg dans l'Atacora et 100 Fcfa/kg à 120 Fcfa/kg dans le reste du pays), la production de paddy est rentable dès que les rendements dépassent 2,75 tonnes/ha avec l'utilisation d'engrais et 2,25 tonnes/ha sans engrais. Le système de riziculture de bas-fond aménagé où sont appliquées les variétés améliorées et les intrants est le plus rentable.

L'essentiel des contraintes de la filière se situe en aval de la production, c'est à dire au niveau de la transformation et de la commercialisation. La majorité du décortilage est réalisé par les moulins polyvalents provenant du Nigeria. Ils ne sont pas équipés de dispositif de nettoyage et de tamisage. Le riz produit est de faible qualité et n'est pas apprécié par la population urbaine. Ceci se reflète directement sur le prix du riz net plafonnant autour de 200 à 220 Fcfa/kg. Par contre, le prix d'un riz de qualité supérieure se situerait entre 250 et 350 Fcfa/kg. Les faibles taux de décortilage qui se situent à 60% dans le sud et 70% dans le nord, où les femmes pratiquent préalablement l'étuvage, nuisent également à la qualité du riz.

La commercialisation du paddy est gérée par les collectrices. Le paddy est souvent un tout venant. Les prix chutent lors des récoltes, puis après quelques mois se stabilisent autour de 100 Fcfa/kg. La grande majorité du paddy est écoulee en petites quantités sur le marché local. Dans le sud les producteurs transforment le paddy et ne vendent que du riz net. Là aussi les collectrices écoulent le riz en petites quantités durant toute l'année. Les coopératives de Duvé et de Malanville voulant vendre leur produit rapidement après la récolte font face à des problèmes d'écoulement, cependant surmontables.

8.1 Atouts et contraintes de la filière riz

Les déterminants du choix de la filière riz sont la disponibilité des terres pour la culture, l'opportunité que représente l'usine de décorticage non encore valorisée, la réalisation de plusieurs études sur la filières dont les résultats sont disponibles, l'existence de la demande intérieure et extérieure (Nigeria notamment) pour la production, le début de structuration de la filière et l'opportunité qu'offre la mise en œuvre probable du projet vallée de l'Ouémé par le gouvernement. Néanmoins, le non aménagement de la vallée constitue une menace pour le développement de la filière.

8.3 Stratégies de développement de la filière

Stratégies nationales

Alors que l'accroissement de la production de riz se confirme, l'objectif principal de la Stratégie va être d'améliorer **la qualité du produit**. Les organisations de producteurs seront mises au centre du dispositif d'amélioration de la transformation et de la commercialisation du riz local pour qu'elles puissent bénéficier au maximum de l'augmentation de la marge de la filière. L'augmentation du prix du riz d'au moins 25% se répercutera directement et de façon amplifiée sur les revenus des producteurs. Elle rendra cette culture plus compétitive non seulement vis à vis des autres cultures vivrières, mais aussi du coton qui de surcroît semble rentrer dans une période de crise. Le premier objectif est donc d'arriver à une production économique qui pourrait déboucher sur une autosuffisance nationale en riz.

La première stratégie est de rechercher une qualité de riz local pouvant être compétitif avec le riz importé. Ceci n'implique pas seulement l'introduction d'équipements plus performants et appropriés, mais aussi une labellisation du riz local, basé sur le respect rigoureux d'un cahier de charge. Ce cahier de charge couvrira toute la filière, en commençant par le choix de la semence, définissant le mode de battage et d'étuvage pour enfin retenir les types de décortiqueuses.

L'Etat devra adopter une politique nationale d'incitation du riz paddy par une amélioration du prix d'achat au producteur.

La deuxième stratégie est de renforcer la capacité des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service.

La troisième stratégie est de renforcer la capacité des prestataires de service dans le domaine de la transformation et la mécanisation agricole.

Stratégie communale

Les autorités communales de Dangbo se doivent de s'investir pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service. Elles devront devenir de véritables organisations professionnelles et en tant que telles traiter avec les prestataires de services actifs dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Il s'agit donc de :

- Mettre en place des formations professionnelles intensives.
- Poursuivre l'organisation des acteurs de la filière.
- Renforcer les capacités des producteurs et l'étendre jusque dans le domaine des travaux d'aménagement sommaire.
- Adopter les solutions d'aménagement des bas-fonds les moins coûteuses pour améliorer les superficies de production.

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La commune de Dangbo regorge assez d'atouts et potentialités pour son développement. Mais, plusieurs contraintes ne favorisent pas leur valorisation. Les plus épineuses sont l'inexistence du réseau de communication conventionnel, les ressources financières très limitées, la faible couverture de la commune en réseau d'adduction d'eau et en énergie électrique permanentes et le non bitumage des voies des principales d'accès et de sortie du chef lieu de la commune. Par ailleurs, à la suite de l'analyse des différents secteurs d'activités économiques de la commune et en dépit de la forte concentration de la population active dans le commerce souvent informel, l'agriculture apparaît comme le moteur du développement économique pour la commune. Une analyse par filière montre que la filière **riz** paraît la plus porteuse. Ainsi, cette filière doit mériter une attention particulière de la part des autorités communales, nationales voire des partenaires au développement afin que sa relance contribue de manière significative au décollage économique et social de la commune. Pour les autorités locales en particulier, pour la valorisation optimale de la filière **riz**, elles doivent créer un cadre de concertation des acteurs, renforcer les capacités des producteurs et des transformateurs et faciliter l'aménagement sommaire des bas-fonds.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de l'élaboration de la présente monographie, on peut affirmer que la commune de Dangbo est une commune rurale à fortes potentialités agricoles, disposant d'une population à majorité jeune, avec environ 52% de femmes.

La problématique de développement de la commune se caractérise sur le plan économique par un secteur productif globalement peu satisfaisant mais les domaines les plus en retard sont l'industrie, la banque et les finances, les activités minières, les marchés et gares routières.

L'économie est essentiellement basée sur le secteur agricole mais ce secteur est très peu développé. Les revenus agricoles sont généralement très bas à cause de la faiblesse de la production tant en agriculture, en élevage qu'en pêche et pisciculture. La faible production se justifie par une l'inorganisation des producteurs, l'insuffisance de l'assistance techniques aux producteurs/productrices et transformatrices, l'utilisation des techniques rudimentaires, les aléas climatiques, les attaques parasitaires et des oiseaux déprédateurs, la faible maîtrise des techniques de transformation et de conservation. Elle se justifie également par un faible accès aux crédits et aux capitaux par les producteurs et productrices

Notons par ailleurs, qu'au cours de l'élaboration de cette monographie, les données statistiques fiables et actualisées ont été difficilement accessibles ou souvent inexistantes. Ce qui a constitué un obstacle majeur pour l'élaboration de la monographie économique complète, véritable instrument pour le montage des projets et programmes de développement pour la commune. Toutefois, l'analyse des données et informations recueillies notamment sur les filières porteuses de la commune montre que la filière **riz** pourrait constituer le levier de développement économique pour la commune. Mais, ce développement ne sera effectif que si l'ensemble des acteurs notamment les autorités locales lui accordent une attention particulière.

Enfin, signalons à l'endroit des autorités communales que cette première version de la monographie mérite d'être régulièrement actualisée avec les données statistiques plus fines et fiables afin qu'elle retrace la photographie complète et nette de la situation économique de la commune.

BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique VII, Ouidah, 2006

Plan de Développement Communal de Dangbo, 2005

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992) : Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Atlas Monographique des Communes du Bénin, 2001

MDR, ECVR (juin 2000) : Profil de la pauvreté rurale et caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux, Département de l'Ouémé.